

### Hygrocybe ceracea (Wulfen :Fr.) Kummer

Par Pascal PEUCH



Récolté le 6 janvier 2018 à Maure-de-Bretagne sur prairie pâturée, en zone maigre<sup>1</sup>. Temps très pluvieux et doux pour la saison. Une vingtaine d'exemplaires sur 1 m<sup>2</sup>, sortis depuis plusieurs jours.

#### **Description**

**Chapeau** : Plan/convexe. Pas de dépression centrale. Marge striée.

**Revêtement** : gélifié peu visqueux mais nettement gras.

**Couleur** jaune, orangé au centre. Non hygrophane.

**Taille** moyenne de 1,5 cm, les plus gros exemplaires mesurent 3 cm.

**Lames** : adnées avec quelques lames subdécurrentes, concolores au chapeau avec l'arête légèrement plus pâle.

**Pied** : concolore, lisse, fistuleux. Dimensions jusqu'à 50 mm x 5 mm. Légèrement aminci à la base.

**Chair** : un peu plus pâle. Saveur : banale. Odeur : nulle

1 Dans ma prairie pâturée par des chevaux, il y a des zones où le sol est bien moins profond et donc moins fertile. Du coup, il y a moins d'herbe. Du coup les chevaux y vont moins. Du coup, la zone est moins enrichie par le crotin, etc. Il me semble, année après année, que cette prairie que je n'amende pas est de plus en plus hétérogène. Les hygrocybes et les clavaires sortent en zones maigres, les rosés dans une zone maigre mais plus humide, les coulemelles dans l'herbe haute,

**Spores** (sur sporée observée dans l'eau) : +/- cylindriques environ 7 x 3,5 µm, souvent légèrement étranglées au milieu.



## Détermination

Pour la détermination de ces hygrocybes de couleur vive, c'est leur couleur que l'on remarque en premier lieu mais il faut se méfier de ce critère qui peut être très inconstant et résister à la tentation de feuilleter son bouquin à la recherche d'une photo ressemblante. Il est important de noter dès la récolte et sur plusieurs exemplaires de préférence :

- Si le pied est sec, gras ou franchement visqueux ;
- Si le chapeau est fibrilleux, sec, gras ou franchement visqueux ;
- L'insertion des lames sur le pied : échancrées, adnées, décurrentes ;
- Si le chapeau est conique ou non.

L'exploitation de la clef du GEPR ou de la description des sous-genres, sections, sous-sections de l'ouvrage de Courtecuisse est le moyen le plus simple et le plus sûr d'arriver à l'espèce.

La détermination de notre espèce ne pose pas de problème. Nous arrivons vite et sans ambiguïté à *Hygrocybe ceracea* en utilisant la clef d'Eyssartier ou la classification de Courtecuisse.

## Consultation de quelques ouvrages

### [CBN] / clé n° 8 "Grêle, couleur vive"

⇒ Pas d'odeur ⇒ Saveur non amère ⇒ Chapeau à revêtement gélifié, brillant ⇒ Chapeau jaune, strié ⇒ J'élimine *subpapillata* car pas de papille observée. Il reste 4 espèces *insipida*, *minutula*, *ceracea*, *paraceracea* qui se distinguent les unes des autres par un pied sec dès le départ ou pas.

### [GEPR4] Clé page 460

Couleur vive ⇒ Non noircissante ⇒ lames adnées ⇒ chapeau non conique ⇒ peu visqueux ⇒ inodore ⇒ jaune ⇒ il reste *ceracea* et *chlorophana* plus charnue et à lames échancrées. *ceracea* est décrite non hygrophane, peu striée.

### [RCBD]

Couleur vive et lames adnées, revêtement pas très visqueux ⇒ sous-genre *Pseudohygrocybe*.

Chapeau non conique ⇒ section *Pseudohygrocybe*.

Revêtement gélifié et couleur ⇒ sous-section *Subvitellinae*.

J'écarte *paraceracea* qui est plus robuste à lames plus échancrées.

J'écarte aussi la variété *ceracea* var *vitellinoidea* qui est plus orangée, à marge seulement striolée et à lames décurrentes. *ceracea* type est décrite avec une marge striée.

[MB] ne décrit que la variété *vitellinoidea* de *H. ceracea* avec la marge striée. Dans la clef, page 101, *ceracea* apparaît avec le critère 'marge non ou peu striée' en opposition à *H. Citrina* (divergence avec [RCBD]).



## Bibliographie

- [GEPR4] Eyssartier et Roux, Le guide des champignons, 4ème édition, Belin
- [RCBD] Courtecuisse et Duhem, Champignons de France et d'Europe
- [CBN] Fiche technique n° 10 du Conservatoire botanique national
- [MB] Marcel Bon, Champignons de France et d'Europe occidentale

⇐ Illustration originale de Sowerby (1797)

### Calocera cornea / Calocera furcata

Par Bertrand HELSENS

Le plus souvent, les espèces du genre *Calocera* trouvées lors des sorties dominicales sont déterminées comme *Calocera viscosa* et plus rarement comme *Calocera cornea*.



*Calocera viscosa* photo B.Helsens



*Calocera cornea* photo B.Helsens

En étudiant plusieurs photos prises le 12 août 2017 en forêt de Rennes et attribuées un peu trop vite à *Calocera cornea*, certains détails m'ont incité à être plus prudent quant à la certitude de l'identification.

De courts basidiomes (<2 cm), présentant pour certains un sommet fourchu, le tout complété par la présence de poils blancs à la base, pourraient faire penser à *Calocera furcata*, espèce non encore signalée à l'inventaire mycologique de l'Ille-et-Vilaine.



*Calocera furcata* probable Photo B.Helsens

*Calocera furcata* colonise les bois de conifères alors que *Calocera cornea* se trouve sur les bois de feuillus. Je n'ai malheureusement pas noté ce critère et repris mes photos bien trop tard pour aller vérifier.

Dans la littérature, nous trouvons les descriptions macroscopiques de *C. furcata* suivantes :

- « Fructification élastique, 0,5 à 3 cm, simple ou fourchue au sommet, jaune à orangée, avec des poils blancs à la base »
- « Proche de *Calocera cornea* mais à rameaux généralement fourchus. De couleur jaune à jaune orangé, elle peut atteindre 1,5 cm de hauteur et colonise les bois de conifères. »



## Société Mycologique de Rennes

- « Cette espèce diffère de *C. cornea* par ses basidiomes distinctement furquées au bout, ses spores à 1-3 septa et sa pousse sur bois de conifères. *C. viscosa* a des basidiomes plus grands et robustes, jusqu'à 10(15) cm de hauteur, beaucoup plus ramarioïdes.»

Les critères macroscopiques incitent fortement à penser qu'il s'agit bien de *Calocera furcata* mais la détermination du type d'essence sur laquelle ont poussé ces *Calocera* aurait permis de lever tous les doutes. On n'insistera jamais assez sur la nécessité de noter un maximum de critères, surtout ceux relatifs au support que nous ne pouvons pas toujours ramener chez nous.

## Vie de l'association

### Conférence



Retenez dès à présent la date du lundi 17 septembre 2018 pour une conférence sur l'arbre : ses fonctions, son système racinaire et vasculaire, les mycorhizes, etc.

*Présentée par Sébastien Painchaud, technicien forestier au CG35.*

*Lundi 17 septembre à 19h00 à la MCE 48 bd Magenta à Rennes.*

### Assemblée Générale

Vous avez normalement tous reçu l'invitation à participer à l'Assemblée Générale ordinaire de la SMR le samedi 17 mars 2018 à 14h30 à l'Ecomusée du pays de Rennes – La Bintinais.



Vous pourrez renouveler votre adhésion sur place ou l'envoyer par courrier si vous ne pouvez pas participer à l'AG.

**Une participation nombreuse et active est souhaitée** pour témoigner de votre intérêt pour la vie de votre association.

Le programme des activités que nous vous proposerons en 2018 est en cours de finalisation. Il sera présenté pendant l'AG.

Tous les adhérents 2018 se verront remettre leur programme lors de l'AG ou le recevront par envoi postal après l'AG, accompagné de leur nouvelle carte d'adhérent 2018.

Il est encore temps de poser votre candidature pour entrer au Conseil d'Administration de la SMR.

### FAMO



L'Assemblée Générale de la Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest se tiendra le dimanche 15 avril 2018 dans le Morbihan.

Elle sera précédée, la veille, d'un Conseil d'Administration. 2 représentants de la SMR (France LEDOUX et Bertrand HELSENS) siègent au Conseil d'Administration de la FAMO.

Rappelons qu'en 2020, c'est la Société Mycologique de Rennes qui aura en charge l'organisation de l'Assemblée Générale de la FAMO.